MIS À JOUR LE 25/05/2021

Supports

Sont communément admis les supports suivants :

- aide de visite
- annonce presse
- tiré à part / porte tiré à part
- numéro spécial
- brochure
- revue-maison
- document léger d'information
- fiche signalétique
- diaporama
- support audiovisuel : cassette, CD Rom, DVD, clé USB…
- écran de veille
- poster
- agenda, bloc d ' ordonnance, cahier ou fiche d' observation
- carte T mentionnant le nom d' une spécialité pour demande de documentation sous réserve qu' elle soit accompagnée d' une enveloppe T ne reprenant pas le nom de la spécialité